

# La définition de l'État

---

1. **Les éléments constitutifs de l'État sont :**
  - a. le territoire
  - b. la population
  - c. le parlement
  - d. le gouvernement
  
2. **L'État :**
  - a. est l'unique sujet originaire du droit international public
  - b. n'est pas l'acteur privilégié de la société internationale
  - c. n'est pas le premier sujet de droit international
  - d. est une personne morale, distincte des éléments qui la composent
  
3. **Il ne peut pas y avoir d'État sans territoire.**
  - a. vrai
  - b. faux
  
4. **Le territoire terrestre :**
  - a. est délimité par des frontières
  - b. comprend aussi les fleuves, lacs ou mers intérieures
  - c. n'est pas un élément constitutif de l'État
  
5. **Le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation :**
  - a. a toujours été écarté par la Cour internationale de justice
  - b. a été utilisé lors de l'accession à l'indépendance d'États en Afrique
  - c. n'a pas été appliqué lors de la dissolution de l'URSS

6. **Le droit de la mer est déterminé principalement par une convention internationale. Quelle est cette convention internationale ?**
- a. la convention de Vienne de 1961
  - b. la convention de New York de 1954
  - c. la convention de Vienne de 1963
  - d. la convention de Montego Bay de 1982
7. **Le plateau continental a une longueur maximale de 200 milles.**
- a. vrai
  - b. faux
8. **Le territoire aérien :**
- a. échappe à la souveraineté de l'État
  - b. est soumis à la souveraineté absolue de l'État
  - c. n'est pas un élément constitutif de l'État
9. **L'espace extra-atmosphérique :**
- a. échappe à toute souveraineté étatique
  - b. n'échappe pas à toute souveraineté étatique
  - c. est soumis à l'autorité d'une organisation internationale
10. **La convention de Chicago du 7 décembre 1944 :**
- a. détermine les règles relatives à l'espace aérien
  - b. détermine les règles relatives à l'espace maritime
  - c. concerne le droit de la mer
  - d. est à l'origine de la création de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

11. **Dans quelle affaire, la Cour internationale de justice a-t-elle affirmé que la nationalité attribuée par un État a besoin d'être effective pour être opposable aux autres États ?**
- a. affaire « Nottebohm »
  - b. affaire « des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua »
  - c. affaire « du plateau continental Tunisie contre Libye »
12. **Les réfugiés :**
- a. ont perdu leur nationalité d'origine sans en acquérir une autre
  - b. sont privés de toute protection étatique
  - c. peuvent bénéficier de la protection de l'État qui les accueille
  - d. sont des apatrides
13. **Quelle est la convention internationale portant statut des réfugiés ?**
- a. la convention de Montego Bay de 1982
  - b. la convention de New York de 1954
  - c. la convention de Genève de 1951
  - d. la convention de Vienne de 1961
14. **L'ONU :**
- a. s'est efforcée de réduire les cas d'apatridie
  - b. n'a pas cherché à réduire les cas d'apatridie
  - c. est la seule organisation internationale ayant adopté des conventions relatives à l'apatridie
  - d. n'a pas eu la même attitude que la Société des Nations (SDN), laquelle a cherché à réduire les cas d'apatridie

15. **Quel est l'organisme chargé de veiller à la mise en œuvre de la convention de Genève du 28 juillet 1951 ?**
- a. l'UNITAR
  - b. le HCR
  - c. l'UNICEF
  - d. la CNUCED
16. **Le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a été affirmé par :**
- a. le pacte de la Société des Nations (SDN)
  - b. la résolution 2625 adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, le 24 octobre 1970
  - c. la résolution 1514 du 14 décembre 1960 dite « Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux »
  - d. la Charte des Nations unies
17. **Dans son arrêt du 30 juin 1995 sur l'affaire du Timor oriental, la Cour internationale de justice a reconnu que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes constituait « un des principes essentiels du droit international contemporain ».**
- a. vrai
  - b. faux
18. **Parmi les États suivants, quels sont ceux qui ont adopté le modèle fédéral ?**
- a. la France
  - b. les États-Unis
  - c. l'Allemagne
  - d. la Suisse

**19. L'Union réelle est :**

- a. un État fédéral
- b. un État unitaire
- c. une formule d'association d'États qui n'existe plus à l'heure actuelle
- d. une confédération d'États
- e. une forme de fédéralisme

**20. La confédération d'États :**

- a. forme un État
- b. forme une organisation internationale
- c. est dotée de la personnalité internationale
- d. respecte la souveraineté de ses membres

**21. Le modèle confédéral a inspiré la Communauté des États indépendants (CEI) créée le 8 décembre 1991.**

- a. vrai
- b. faux

**22. Quelles sont les tentatives de confédération qui ont échoué ?**

- a. l'union arabo-africaine (Libye-Maroc)
- b. la confédération de la Sénégambie (Sénégal-Gambie)
- c. l'union entre la Belgique et l'État du Congo
- d. l'Autriche-Hongrie

**23. Les deux grands principes qui dominent tous les États fédéraux sont :**

- a. le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
- b. le principe d'autodétermination
- c. le principe d'autonomie des États fédérés
- d. le principe de participation des États fédérés à l'État fédéral

24. **Aux États-Unis, les États fédérés bénéficient d'une représentation égalitaire au Sénat.**
- a. vrai                                       b. faux
25. **Dans les États fédéraux, le parlement est :**
- a. un parlement monocaméral
- b. un parlement bicaméral
26. **Dans un État fédéral, les lois des États fédérés doivent être conformes à la Constitution de l'État fédéral.**
- a. vrai                                       b. faux
27. **La reconnaissance d'État :**
- a. n'a pas une portée purement déclarative
- b. peut prendre plusieurs formes
- c. est un acte discrétionnaire
- d. est un acte qui est indispensable à la formation de l'État
- e. est l'acte par lequel un État existant vient constater officiellement l'existence d'un nouvel État sur la scène internationale
28. **On appelle succession d'États la substitution d'un État à un autre dans la responsabilité des relations internationales d'un territoire.**
- a. vrai                                       b. faux
29. **L'État successeur :**
- a. va succéder aux biens publics de l'État prédécesseur
- b. doit assumer toutes les dettes de l'État prédécesseur
- c. n'a pas l'obligation de maintenir en vigueur tout traité international concernant l'établissement des frontières du territoire dont il vient prendre possession

**30. L'Union européenne :**

- a. est un véritable État fédéral
- b. dispose actuellement d'un niveau d'intégration inférieur à celui d'une confédération
- c. dispose actuellement d'un niveau d'intégration supérieur à celui d'une confédération
- d. est la seule organisation internationale où il existe un organe supranational disposant d'autant de pouvoirs
- e. apparaît à mi-chemin entre le modèle fédéral et le modèle confédéral
- f. a été qualifiée d'« association d'États » par la Cour constitutionnelle allemande

# La notion de souveraineté étatique

---

31. **L'extradition doit reposer sur une convention internationale.**
- a. vrai                       b. faux
32. **La souveraineté :**
- a. est la première prérogative qui caractérise un État
- b. constitue un attribut juridique gouvernemental de l'État
- c. n'implique pas pour l'État l'exercice d'un pouvoir suprême
- d. n'affirme pas l'indépendance de l'État
33. **Dans un État fédéral, les affaires étrangères et la défense relèvent de la compétence :**
- a. des États fédérés
- b. du gouvernement fédéral
34. **Il existe des États fédérés qui ont pu parvenir à un statut international partiel.**
- a. vrai                       b. faux
35. **L'État ne peut, sans son accord, être lié par aucun ordre juridique supérieur.**
- a. vrai                       b. faux